

Conseil municipal du jeudi 3 juin 2021

Présents: Mr BOUTHEMY maire de la commune , Vincent MOTTARD, Vincent GUILLEUX, Véronique PELEY, Yvonne GEORGEAULT, Lizzy GUILLEUX

Céline DENIS, Nicolas MASSET, Aurélien LECLAIR.

Absents : Aurélie CATALDI, Gwénaél TANGUY, Joel BARBOT, Franck MOREL

Sécrétaire de séance : Véronique PELEY

Présentation de la nouvelle assistante à la population :

Mme Guilène DROUILLET remplacera Mme Véronique COSTA à compter du 1^{er} juillet.

A noter aussi, Mme Mélanie DUROSSET a pris ses fonctions de secrétaire de mairie depuis le 1^{er} juin.

Le conseil municipal leur souhaite la bienvenue.

SMICTOM :

Les élus municipaux ont été questionnés sur le **passage de la collecte de déchets tous les 15 jours**, ceci afin de compenser l'augmentation de coût lié au tri des déchets.

Cette mesure qui devait être appliquée le 1^{er} janvier 2021 a été repoussée pour permettre aux collectivités et nouveaux élus de débattre sur le sujet.

Différentes interrogations et propositions ont été dégagées :

Le conseil municipal s'interroge sur les bacs des familles avec des jeunes enfants : Est-ce qu'un changement de bac plus grand serait envisageable sans surcoût pour pouvoir tenir la durée des 15 jours. Pour ceux qui sont eux à l'extérieur du bourg, pourquoi ne pas posséder un badge complémentaire pour déposer les poubelles en surplus ?

Les élus municipaux mettent en avant la notion de service. Ils s'inquiètent de la possibilité de dérive. (Sacs jetés, déchets brûlés). Les élus évoquent aussi le retour des vermines en campagne du fait de stockage des déchets.

Les élus décident de voter à main levée.

4 élus votent en faveur de la collecte, 6 contre et 3 abstentions

Mme PELEY déléguée du SMICTOM transmettra ses informations.

Délégation des eaux pluviales :

Il y a eu transfert de compétences assainissement des eaux usées confiées à Vitré Communauté.

Transfert des compétences des eaux urbaines : Vitré communauté propose de redonner la compétence des eaux pluviales aux communes.

Vitré communauté resterait compétent sur certains domaines mais souhaite rétrocéder l'entretien.

Mr le maire propose un vote pour cette délégation de compétences.

Le conseil municipal vote en faveur de cette délégation à l'unanimité.

Personnel communal :

Suite au recrutement de Mme DUROSSET aux fonctions de secrétaire de mairie,

Mr le maire demande une délibération pour une création de poste d'adjointe administrative.

Le conseil municipal vote en faveur de cette création à l'unanimité.

Salles communales :

Mr le maire demande une délibération pour autoriser le remboursement de la location des salles communales annulées pendant la pandémie.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

Changement de la chaudière du centre culturel :

La commune a obtenu une subvention de 60 000 euros.

Une étude technique est en cours pour le lancement du marché.

Un système géothermique est envisagé.

Élections :

Les élections départementales et régionales se dérouleront les 20 et 27 juin dans la salle de la mairie. Les élus municipaux accueilleront le public dans le respect des gestes barrières.

Lotissement Les Vallons 2 :

Le conseil municipal est en réflexion et apportera des précisions sur les avancées et les orientations prises lors des prochains conseils municipaux.

Le prochain conseil municipal se déroulera le **mercredi 23 juin à 20h.**

Secrétaire de séance
Véronique PELEY